

Belgium-Brussels: Weed-killing services

OJ S 119/2020 22/06/2020

Contract notice – utilities

Services

Legal Basis:

Directive 2014/25/EU

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: Infrabel — Asset Management

National registration number: 0869.763.267_23927

Postal address: Place Marcel Broodthaers 2

Town: Bruxelles

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1060

Country: Belgium

Contact person: Isabel Vandenhove

E-mail: 51513.central_works_office@infrabel.be

Telephone: +32 25252396

Internet address(es):Main address: www.infrabel.beAddress of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=372905>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=372905>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=I-I.5-57%2F52%2F0%2F19%2F024-F05>**I.6. Main activity**

Railway services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

57/52/0/19/024 — Désherbage des voies principales. Location d'un train épandeur accompagné par du personnel qualifié

Reference number: I-I.5-57/52/0/19/024-F05_0

II.1.2. Main CPV code

77312100 Weed-killing services

II.1.3.

Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Location d'un train de désherbage équipé d'une détection automatisée de la végétation et accompagné par du personnel qualifié. L'utilisateur pourra consulter à tout moment les données d'épandage via une plate forme informatique interactive conçue ou fournie par le prestataire de service. Infrabel fournit: les moyens de traction, les herbicides et l'eau ainsi qu'un agent d'accompagnement.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

34621000 Railway maintenance or service vehicles, and railway freight wagons

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE Belgique / België

Main site or place of performance: Réseau complet des voies principales de Infrabel.

II.2.4. Description of the procurement

Le train sera disponible pour deux campagnes de désherbage par an.

Première campagne à réaliser entre le 15 avril et le 15 juin: généralement 40 prestations de jour et cinq de nuit.

Seconde campagne à réaliser entre le 20 août et le 30 septembre: généralement 27 prestations de jour et trois prestations de nuit

Les prestations incluent certains week-end et/ou jours fériés.

Une marge est également prévue dans le contrat-cadre afin que Infrabel ait l'opportunité d'ajouter des prestations selon ses besoins.

Le nombre annuel de prestations est plafonné à 80.

En raison de l'incertitude liée à l'octroi, par les autorités régionales, des dérogations nécessaires au épandages, Infrabel n'est pas en position de formuler un plancher minimal de prestations garanties pour chaque année.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Price

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13.

Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Critère de sélection n° 1: le candidat doit joindre à sa demande de participation son chiffre d'affaires global des trois dernières années (2019, 2018, 2017) sous forme de tableau, avec un minimum de 800 000 EUR par an.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Critère de sélection n° 2: exigences minimales relatives au train de désherbage proposé et au personnel d'accompagnement.

Le candidat doit joindre une déclaration concernant le matériel et l'équipement technique dont il disposera pour l'exécution du marché, ainsi que les documents et descriptions techniques démontrant qu'il satisfait à l'ensemble des exigences minimales ci-après concernant le train de désherbage proposé et le personnel d'accompagnement.

- 1) Par train, l'on entend une rame de wagons spécialisés assurant le désherbage, la traction étant assurée par des locomotives Infrabel. Les wagons doivent avoir une immatriculation RIV et être conformes à cette réglementation ou avoir une homologation délivrée par l'autorité nationale belge de sécurité ferroviaire (SSICF — Service de sécurité et d'interopérabilité des chemins de fer) pour une circulation en sillon sur le réseau belge;
 - 2) Suite à la circulation régulière d'autre convois ferroviaires, le train doit pouvoir épandre à une vitesse de minimum 60 km/h;
 - 3) Capacité de stockage suffisante soit 4000 litres par produit et 100 m³ pour l'eau;
 - 4) Rampe de pulvérisation segmentée. Au moins un segment pour les pistes de sécurité et cinq pour la zone ballastée;
 - 5) Permettre l'utilisation simultanée d'au moins deux produits herbicides;
 - 6) Être compatible avec des dosages jusqu'à 25 l/ha;
 - 7) Circuits séparés pour l'eau et les produits;
 - 8) Ajustement informatisé des dosages selon la vitesse du train;
 - 9) Présence d'un ordinateur de bord, son software adapté et une station GPS pour permettre une traçabilité complète des traitements;
 - 10) Présence en permanence d'au moins deux agents d'accompagnement dont les missions sont:
 - se relayer en cours de prestation pour effectuer les épandages;
 - comprendre et appliquer les instructions de Infrabel;
 - approvisionnement en eau et en produit du train en fin de journée;
 - savoir effectuer les petites réparations en urgence;
 - 11) Le train de désherbage doit être équipé d'un système de détection de la végétation.
- Critère de sélection n° 3: exigences minimales relatives à la base de donnée des épandages.

Le candidat doit joindre une déclaration concernant le matériel et l'équipement technique dont il disposera pour l'exécution du marché, ainsi que les documents et descriptions techniques démontrant qu'il satisfait à l'ensemble des exigences minimales ci-après concernant la base de données des épandages qui sera mise à disposition d'Infrabel.

- 1) Les données seront, en permanence, consultables sur plate-forme informatisée et accessibles depuis un lien internet;
- 2) L'accès à la plate-forme est sécurisé par nom d'utilisateur et un mot de passe;
- 3) Le prestataire de service veille à ce que les données d'épandage du jour soient accessibles sous les 24h;
- 4) Les données consultables incluent au minimum:
 - date de la prestation;
 - itinéraire suivi;
 - un rapport résumé pour chaque prestation;
 - le cas échéant, la liste des incidents;
 - le statut traité ou non d'une voie et la raison du non-traitement;
 - le degré d'envahissement (chaque 50 m) par la végétation pour chaque segment desservi par la rampe d'épandage;
 - la consommation par produit (chaque 50 m) pour chaque segment desservi par la rampe d'épandage;
- 5) La base de données doit être interactive et permettre par de simples manipulations de:
 - visualiser sur un support de cartes fourni par Infrabel l'état d'envahissement d'une voie, les zones non traitées, les tronçons traités par un produit spécifié;
 - calculer entre deux points les consommations en produits;
 - extraire et exporter les données sous un format compatible Excel;
 - télécharger les rapports liés à chaque prestation;
- 6) Les données doivent rester archivées pendant quatre ans;
- 7) Les données visualisées sur carte doivent être exportées dans les bases de données d'Infrabel pour pouvoir être visualisées sur les cartes Infrabel.

Critère de sélection n° 4: références d'exécution.

Le candidat doit pouvoir justifier de l'exécution, dans les cinq années préalables à la date limite de réception des demandes de participation, d'au moins quatre campagnes de désherbage, ou d'au moins 120 parcours de désherbage de 150 km sur un réseau ferroviaire. Le dossier de candidature comprendra une attestation de bonne exécution provenant de l'autre réseau utilisateur du train et qui certifie que le candidat a rempli avec efficacité et satisfaction son contrat.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Voir les critères n° 1 à 4.

III.1.4. Objective rules and criteria for participation

List and brief description of rules and criteria:

Le candidat joint à sa candidature les documents suivants concernant les conditions d'accès:

- un Document unique de marché européen (DUME);
- les statuts coordonnés;
- tout mandat spécial de la société à partir duquel l'autorité/l'autorisation de la/les personne(s) ayant signé(es) pour engager le candidat;
- liste mise à jour des membres du conseil d'administration/des gérants et du signataire de la candidature (voir annexe 2);
- un extrait du casier judiciaire ou un document équivalent actualisé délivré par une autorité judiciaire ou une autorité publique du pays d'origine ou de provenance:
 - (i) du candidat;

(ii) de chaque personne membre de l'organe administratif, de gestion ou de surveillance dudit candidat qui détient un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein et
(iii) du/des signataire(s) de la candidature;
— une attestation récente prouvant que le candidat a rempli ses obligations en matière de paiement des cotisations de sécurité sociale, conformément aux dispositions légales du pays où il est établi. Ce certificat est délivré par l'autorité compétente et couvre le dernier trimestre civil avant la date limite de réception des candidatures;
— une attestation fiscale récente délivrée par l'autorité nationale compétente. Ce certificat confirme que le candidat respecte ses obligations fiscales conformément aux dispositions légales du pays où il est établi;
— un certificat de non-faillite récent, délivré par l'autorité nationale compétente.
Les candidats belges ne doivent pas donner le certificat de sécurité sociale, le certificat d'impôt et le certificat de non-faillite dans le cadre de la simplification administrative et conformément à l'article 73 § 4 de la loi du 17.6.2016.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated procedure with prior call for competition

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement
Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 14/08/2020 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French, Dutch

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 5 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

L'accord-cadre est conclu pour une période de quatre ans.

La notification de l'accord-cadre est subordonnée aux conditions supplémentaires suivantes:

— que le train proposé ait obtenu un agrément du SSICF (Service de sécurité et d'interopérabilité des chemins de fer) pour pouvoir circuler sur le réseau belge;

— que le matériel d'épandage embarqué ait satisfait au contrôle technique obligatoire des pulvérisateurs.

Ce contrôle doit être effectué par un organisme belge.

— Il est recommandé de vous inscrire afin de recevoir automatiquement les addendum, les avis d'amélioration et les informations complémentaires. En se portant candidat au présent marché, les candidats reconnaissent avoir pris connaissance du code de conduite pour les fournisseurs et entrepreneurs d'Infrabel et s'engagent à en respecter les dispositions. Ce code de conduite peut être consulté et téléchargé sur le site www.infrabel.be sous la rubrique «Business», «Fournisseurs & Entrepreneurs», «Code de conduite et sécurité».

— Un Document unique de marché européen (DUME) est obligatoire et doit être joint à la candidature. Dans la section IV concernant la disponibilité de l'entrepreneur aux critères de sélection, il suffit de n'inscrire que la section «Désignation générale pour tous les critères de sélection» (avec oui ou non) pour tous les critères de sélection» dans cette section. Les critères de sélection sont indiqués dans l'avis (voir point III.1.3)).

— La soumission électronique est obligatoire pour soumettre les demandes. Informations supplémentaires: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/home.do.be>

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

E-mail: info@raadvst-consetat.be

Telephone: +32 22349611

Internet address: www.raadvst-consetat.be

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

E-mail: info@raadvst-consetat.be

Telephone: +32 22349611

Internet address: www.raadvst-consetat.be

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Voir article 23 de la loi du 17.6.2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services.

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

E-mail: info@raadvst-consetat.be

Telephone: +32 22349611

Internet address: www.raadvst-consetat.be

VI.5. Date of dispatch of this notice

18/06/2020